



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU MARDI 04 JUIN 2024

Président de séance : Jérôme Bouet

Membres du Conseil Collégial présents :

Thierry Letuillier, Michel Gaudron, Jean-Luc Boileau, Marcel Covello, Pierre Boulay, Jean-Claude Lailliau, Solange Rose.

Invités permanents présents :

Mickaël Parnière, Franck Lachaume (Secrétaires, sans pouvoir de décision)

Adhérent(e)s Invité(e)s :

Bernard Leverd, Evelyne Tremault, Dominique Peschard, (Tous membres de la Commission Impression)

Absents ou excusés :

Néant

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR :

Cette réunion spéciale avait pour but de comprendre et de résoudre l'altercation verbale violente qui a eu lieu le vendredi 17 mai 2024 entre Thierry Letuillier, Bernard Leverd et Pierre Boulay, dans les locaux du Club.

A la demande impérative de Pierre Boulay, et de Bernard Leverd, la présence de Dominique Peschard et d'Evelyne Tremault, également membres de la Commission Impression, conditionnaient la tenue de cette réunion.

1- Enregistrement chronologique des faits du Vendredi 17 mai 2024:

- **Vendredi 17 mai :**
 - Altercation verbale violente entre Bernard Leverd Pierre Boulay et Thierry Letuillier après la séance de projection
 - Témoins de la scène : Jérôme Bouet et Dominique Peschard
- **Samedi 18 mai :**
 - Réception d'un texto de Thierry Letuillier nous informant que les échanges avec Bernard Leverd et Pierre Boulay s'étaient mal passés et nous demandait de contacter Jérôme Bouet et Dominique Peschard pour avoir confirmation des faits.
 - Contact immédiat par téléphone avec les autres membres du Conseil Collégial pour décider d'une réunion spéciale pour traiter le problème. Après concertation la date du 03 juin à 18h30 a été fixée. Cette réunion avait pour principal objectif d'écouter ce que chacun avait à dire sans prendre parti et dans un climat apaisé.
 - Appel de Thierry nous informant qu'il avait installé son « driver » pour son papier et imprimé ses photos au club pour son expo de Mennetou-sur-Cher suite à « l'accord verbal de Bernard »
- **Lundi 20 mai :**
 - Message de Pierre Boulay à 14h39 me demandant de passer au local car il est avec Bernard Leverd et Jack Hommet en train d'imprimer les photos de ce dernier. N'étant pas sur Romorantin je propose de les rappeler vers 15h30 et c'est Bernard Leverd qui me répond. Il est très attristé sur ce qui n'aurait jamais dû arriver dans cette association qu'il apprécie beaucoup et m'informe qu'ils ne peuvent plus travailler dans ces conditions-là. Bernard Leverd me présente ses excuses pour une chose qui n'aurait jamais dû arriver normalement.
 - Je lui confirme qu'une réunion spéciale du Conseil Collégial a été programmée le 04 juin pour entendre les arguments de chacun et travailler sur une solution pour sortir par le haut et qu'il vaut mieux garder tous les arguments pour les présenter à l'ensemble des membres du Conseil Collégial car je ne suis pas le seul à décider.
- **Mardi 21 mai :**
 - Réception d'un mail de Bernard Leverd nous informant de sa démission de la commission impression pour 3 mois et de Pierre Boulay nous informant de sa démission de la commission impression.
 - Ils souhaitent instamment la présence de Dominique Peschard et d'Evelyne Tremault à la réunion.
 - Les membres du Conseil Collégial ne comprennent pas cette demande qui présentait fortement l'allure d'un ultimatum ou d'une pression sur le Conseil Collégial. Dans un premier temps il s'agissait d'avoir des explications sur l'altercation en expliquant les causes et voir les autres problèmes à régler à la suite. De plus tout était déjà en route pour programmer une réunion de Conseil Collégial spécifique sur le sujet.
- **Jeudi 23 mai :**
 - Montage de l'exposition au Printemps de la Photographie qui se passe globalement bien, sachant qu'une tension sous-jacente est perceptible.
 - L'exposition est magnifique avec ses 24 photos dont la qualité d'impression et le temps passé pour les imprimer ont contribué à ce magnifique résultat.
 - Lors de l'exposition les contacts avec les 2 parties se font sans parti pris avec l'objectif de trouver une solution.

- **Vendredi 24 mai :**

- La nouvelle de l'altercation s'est répandue très rapidement au sein du club, comme une onde de choc, et les adhérents sont atterrés. Les informations transmises sont interprétées et ce n'est pas bon pour l'image du club. Les membres du club font le maximum pour rassurer en attendant la réunion, mais on ne peut pas empêcher les gens de causer.
- Le vendredi midi, Jean Claude Lailliau décide de raccompagner Pierre Boulay à sa voiture et lui dit qu'en tant que membre fondateur nous devons trouver les possibilités de se sortir de cette situation. Il a refusé d'échanger, mais a confirmé que si Dominique Peschard et Evelyne Tremault n'étaient pas présents à la réunion, celle-ci ne se tiendrait pas ! Nouvel ultimatum appuyé de sa part. Son ton était péremptoire et toute discussion impossible.
- Les membres du Conseil Collégial contactés donnent leur accord pour tenir cette réunion avec cette condition imposée par Pierre Boulay, nous pensions que ni Evelyne Tremault ni Dominique Peschard n'étaient concernés par le règlement de cette crise. Une nouvelle preuve de la bonne volonté du conseil pour parvenir à solutionner cette crise.
- Nous remercions Evelyne Tremault et Dominique Peschard d'avoir accepté de participer à cette réunion.
- Tous les membres du Conseil Collégial ont été d'accord pour qu'ils viennent en espérant que leur présence pourrait être utile pour éclairer certains points et participer à la manifestation de la vérité objective et impartiale.
- Le vendredi après-midi Bernard Leverd me rappelle et au cours de cette discussion amicale, il me confirme que c'est une infime goutte d'eau qui a fait déborder le vase et causée toute cette violence verbale, constatée par 2 témoins, Jérôme Bouet et Dominique Peschard. Je lui dis que ce qui nous intéressera le mardi 4 juin sera le « contenu du vase » pour vider l'abcès et repartir sur de bonnes bases.
- Le vendredi 24 mai dans l'après-midi on apprend par Jack Hommet que Bernard Leverd et Pierre Boulay ont eu des difficultés pour imprimer ses photos et que Bernard lui a proposé de les tirer chez lui. L'imprimante ne fonctionnait pas correctement.
- Samedi 25 mai à 14h30, un mail de confirmation de la présence d'Evelyne Tremault et de Dominique Peschard est envoyé à tous les participants prouvant ainsi la bonne volonté des membres du Conseil Collégial à vouloir régler la situation.

- **Dimanche 26 mai**

- Globalement l'exposition s'est bien passée, les permanences ont été bien assurées, le studio portrait a été un succès et les ventes de cartes ont été nombreuses.
- Le démontage fut rapide avec également du monde et le pot de remerciement au local a été très convivial. Les sujets de la réunion n'ayant pas été abordés.
- Néanmoins on sentait une tension qui espérons-le ne prendra fin qu'à la réunion du 3 juin. Aucun contact avec Pierre Boulay sur la situation.
- Le samedi 01 juin Bernard Leverd téléphone à Jean-Claude Lailliau pour savoir si nous étions au courant que Thierry Letuillier avait imprimé des photos au club. Je lui ai confirmé que oui et que les membres non concernés par l'incident avaient été mis au courant.
- Nous avons réservé cette information pour la communiquer à la réunion du 04 juin pour la vérifier par les deux parties.

2-Les remontées et interrogations parvenues au conseil

- Quelles sont les causes de cette altercation ?

Réponse : *Les trois protagonistes s'expriment en exposant les faits, qui sont survenus suite à des demandes d'impressions faites par Thierry L. qui doit participer à une exposition. Il demande que les tirages soient effectués sur un papier qui n'est pas utilisé à ce jour par la commission impression, ce qui d'après les membres de la commission, impose des réglages spécifiques sur l'imprimante.*

- Pourquoi conditionner la présence d'Evelyne Tremault et de Dominique Peschard à cette réunion faute de quoi, elle ne pouvait se tenir ?

Question restée sans réponse.

- Quelles sont les difficultés de fonctionnement rencontrées par la commission impression ?

Réponse : *Les membres de la commission impression informent le Conseil Collégial que la charge de travail est très importante surtout en période d'expositions et qu'il n'est pas possible de réaliser des impressions rapidement pour les adhérents et qu'un délai doit être admis par ceux-ci. Le Conseil Collégial propose d'intégrer d'autres adhérents pour renforcer cette commission, mais la proposition ne semble pas convaincre Pierre et Bernard qui visiblement souhaitent conserver un certain monopole sur cette commission.*

- Quelles sont les raisons des difficultés pour que Thierry Letuillier puisse rejoindre la commission impression ?

Question restée sans réponse.

- Pourquoi y a-t'il des réticences pour imprimer sur des papiers spécifiques non-inscrits dans la liste du club ?

Réponse : *D'après Bernard et Pierre, l'utilisation de papier non référencé par la commission oblige à modifier la configuration de l'imprimante, ce qui risque de poser des problèmes.*

- Une association n'a pas vocation à prêter son matériel, ou ses locaux pour une activité professionnelle

Réponse : *Le club va éclaircir cette question pour interdire un tel usage.*

Suite à ce rappel des faits la réunion à proprement parler débute :

Dès le début de la réunion après le rappel des faits et le témoignage des différentes personnes impliquées ou témoins de la scène des excuses ont été présentées par Bernard Leverd.

Un document sous forme de règlement interne à la commission présenté et signé par tous les membres de la commission impression a été lu rapidement lors de la réunion.

Accepté par le Conseil collégial sous la menace de voir la réunion être ajournée et toute la commission impression se retirer s'il n'était pas accepté.

Pierre Boulay, en tant que responsable et représentant du Conseil Collégial à la commission impression, a été interrogé plusieurs fois sur la candidature en instance de Thierry Letuillier dans cette commission, aucunes réponses ou justification n'a été données.

Les demandes d'impressions de Thierry Letuillier, à l'origine du conflit, avaient été précédemment validées par mail par Pierre Boulay (mail du 16 Mai)

Aucun des protagonistes n'arrivent à vraiment reconnaître ses torts ou à faire la moindre concession. Dans cette situation de blocage manifeste Thierry Letuillier décide de quitter la réunion en déposant ses clés des locaux du Romo Photo Club sur la table.

Le Conseil Collégial a été assez étonné de cette réaction et a continué la réunion pour tâcher de résoudre le problème. Après d'âpres négociations Pierre Boulay, à contrecœur, accepte du bout des lèvres de présenter des excuses timides au Conseil Collégial dont il est membre.

Dans l'impasse, une prochaine réunion est programmée pour modifier le règlement intérieur afin de ne plus revivre de telle situation, revoir le document de la commission impression qui semble lui donner beaucoup trop de pouvoir et d'indépendance vis-à-vis du Conseil Collégial et trouver une solution ou des sanctions à prendre pour résoudre cette crise.

Les modifications du règlement intérieur qui devront être débattues lors de la prochaine réunion.

- a) Les commissions (leurs rôles et encadrement des décisions prises par celles-ci) ;
- b) L'utilisation des locaux et du matériel du club ;
- c) Les violences et conflits entre les adhérents ou envers le club ;
- d) La rémunération des photos vendues par les adhérents et par le club.
- e) Le sujet d'adhérents ayant un statut professionnel devra être statué, afin de mieux encadrer cette situation au sein du club. Principalement sur la vente de photos et l'utilisation du matériel du club pour une activité professionnelle.

Il est demandé aux membres du Conseil Collégial de faire des propositions sur les sujets des lignes (a, b, c, d, e) pour que lors de la prochaine réunion du Conseil Collégial des modifications du règlement intérieur puissent être faites.

Jean Claude Lailliau se charge de collecter les retours pour préparer la prochaine réunion.

Un sondage sur la Météo du Club va être rédigé par le secrétariat pour que tous les adhérents puissent s'exprimer librement sur la vie du club. Ce document sera présenté lors de la prochaine réunion pour validation par le Conseil Collégial, avant l'envoi aux adhérents.

La prochaine réunion est programmée le mardi 9 juillet 2024, à 18h30